

no pas se donner la peine de danser. Mais tout cela n'est rien auprès des danses que j'ai vues en Afrique. Ah! ce sont celles là qui étaient animées, il fallait voir les femmes sauter, gambader, se tortiller, leurs cheveux épais flottant sur leurs épaules, et toutes, en dansant, poussant des cris aigus. Les hommes, c'étaient encore pis! ils faisaient des contorsions effrayantes, souvent ils prenaient les femmes à bras le corps et les lançaient au hasard par-dessus leurs épaules; elles retombaient pile ou face, n'importe!... celles qui ne pouvaient pas se relever, ou n'y faisait pas d'attention: c'était magnifique!

—Qu'est-ce que c'était donc que ces danseurs-là?

—Mille sabords! c'était des nègres et des négresses.

—Ah! vous m'en direz tant! Si on dansait comme eux ici, ce serait bien risqué!

—Au fait, je crois que tu as raison, Lundi-Gras, cela gâterait par trop les jolies toilettes de ces dames.

La mariée a ouvert le bal avec son mari; après quoi elle lui dit:

—Maintenant, nous ne dansons plus ensemble de la nuit...

—Quoi! pas même une fois?

—Impossible, j'ai trop d'invitations! Mais vous, monsieur...

—Ah! appelez-moi Adolphe et pas monsieur...

—Oh! nous avons bien le temps de nous dire nos petits noms! mais vous, mon ami...

—A la bonne heure! "mon ami," j'aime mieux ça!

—Est-ce que vous allez m'interrompre sans cesse, quand je voudrai vous dire quelque chose?

—Non, c'est fini, ma douce amie...

—Tenez, prenez ces tablettes, j'ai écrit dessus le nom de toutes les dames qu'il faut que vous fassiez danser...

—Ah! mon Dieu! que de noms: vous voulez que je danse tant que cela!...

—Eh bien, est-ce que vous comptez ne pas danser, par hasard? un marié, ce serait joli!...

—Je ne dis pas cela, mais je ne vois pas la nécessité de m'éreinter!

—Ah! ah! vous me faites rire! allez donc faire vos invitations.

Le marié n'est pas enchanté de la besogne que sa femme vient de lui donner; il se décide cependant à la satisfaire, et Cézarine dit à madame Flambard:

—Je viens de donner à mon mari ses instructions pour le bal. Je veux qu'il fasse danser les personnes que je lui ai désignées.

—Vous avez bien fait, ma chère amie; il faut mettre votre mari sur un bon pied, et l'habituer à faire vos volontés.

Sur les onze heures, Frédéric Duvasel fait son entrée dans le bal avec son frère Gustavo.

A Continuer.

## LE GROGNARD

MONTREAL, 30 Déc. 1882.

### A NOS ABONNÉS.

Nous avons expédié cette semaine les comptes de tous nos agents et bonnés retardataires.

Nos agents doivent payé tout les mois.

L'abonnement est payable d'avance et nous n'entendons pas babiner sur ce sujet.

Les personnes qui ne solderont pas leurs comptes dans la huitaine seront rayées de notre liste.

Nous acceptons les timbres-postes canadiens en paiement de souscription, mais les timbres des Etats-Unis subiraient un escompte de 10 pour cent.

### LE NOUVEL AN.

Le *Grognard* avait l'intention d'aller souhaiter la bonne année à tous ses amis. Dans ce but il avait passé une chemise blanche, mis des beaux gants jaunes, endossé une redingote à trois rangées de boutons, et s'était fait raser la couenne. Mais bigre, s'est-il dit, je serais forcé d'accepter la traite de tous mes amis, et sans blague, j'en compte plusieurs milliers, je n'arriverais pas à trois heures de l'après-midi sans être plein jusqu'à la 17<sup>ème</sup> capucine. Aussi le *Grognard* est-il forcé, bien à regret, de faire ses souhaits en bloc.

\* \* \*

Mais saprelotte! c'est bien vague ça! Il y a des susceptibilités à ménager; Le *Grognard* présente donc tous ses vœux de prospérité à ses amis, mais notamment:

- Au pont Victoria.
- Au gouvernement qui vous regit.
- Aux membres de la presse.
- Au syndicat des allumeurs de réverbère.
- Au tambour major du 65<sup>ème</sup>.
- A la belle France.
- Au seigneur de betterave.
- A M. Thibaut.
- Aux pédicures.
- Au comité d'organisation du carnaval de 1883.
- A ceux qui ont la croix de la légion d'honneur.
- A ceux qui désirent idem idem idem.
- Aux déshérités de la nature.
- A Joe Beef.
- A l'association amicale des brodeurs sur bretelles.
- Aux plagiaires du *Courrier des Etats*.
- Aux abrutis du *Monde*.
- Aux veaux.
- Au sexe qui charme notre existence.
- Au colonel Labranche.
- Aux conservateurs.
- Aux libéraux.
- Aux indépendants.
- Au Surintendant de L'île Ste. Hélène.
- Aux marchands de carottes.
- A M. Sénéal.

Aux joueurs de bezigue et de casino.

Au Nord-Ouest.

Aux fabricants de mèches à lampe.

etc! etc!

\* \* \*

Maintenant qu'il est en règle avec la société, le *Grognard* va parler un peu de lui; ce pauvre *Grognard* il commence à s'embêter d'être vieux garçon, et il voudrait que l'année 1883 lui donna une bonne canayenne bien grasse et dodue, qui ne saurait pas jouer de piano, et le rendrait père de une ou deux douzaines de petits grognards qui ressembleraient à leur papa.

Vous voyez qu'il n'est pas difficile ce bon *Grognard*.

(50.000 piastres de dot n'empêcheraient nullement le mariage).

\* \* \*

Le *Grognard* aurait désiré aussi donner des étrennes à ses abonnés; mais dame, au prix où est le beurre c'était difficile; malgré tout, comme il est bon comme du pain, il les prie de passer chez lui le 1<sup>er</sup> janvier de 2 à 5 h. et à il donnera: aux jeunes demoiselles — un baiser sur les lèvres.

aux vieilles filles. — quelques paroles d'encouragement.

aux jeunes gens. — Des conseils paternels.

aux vieillards — Une acrolade.

aux maris. — Des consolations.

aux femmes mariées — Une surprise!

Il promet en outre à ses abonnés de leur donner durant l'année un tas d'articles curieux et instructifs qui les feront rigoler comme des baleines en brosse, et leur feront décrocher la rate. — Et maintenant mes amis, buvons un coup et, bonne chance!

N. B. — Au dernier moment un homme est venu précipitamment nous apporte un petit paquet soigneusement enveloppé: c'était disait-il une étrenne de Joe Beef qui voulait récompenser le *Grognard* de tous les bons rapports qu'il avait faits sur lui. Nous avons ouvert le paquet et y avons trouvé le buffalo de Joe Beef dont ce dernier voulait se débarrasser. Mille remerciements.

M'ORRY,

Avec ses vœux de bonne année.

## LE BARREAU

Un certain nombre d'étudiants en droit sont en train de faire signer au quartier latin une pétition demandant l'abolition du barreau. L'ordre des avocats, disent-ils, est un vieux débris de l'ancien régime qui a eu tort de survivre aux jurandes et maltrises supprimées par la Révolution de 89.

J'admire l'abnégation et le désintéressement de ces jeunes

gens qui veulent que le commerce des plaidoiries soit désormais libre comme celui de la boulangerie et de la boucherie. Malheureusement je crois que leur campagne n'aboutira pas: et je le regrette bien sincèrement.

Ce qui horripile les justiciables, dans la profession d'avocat, ce n'est pas encore tant le privilège et le monopole, que le droit que ces messieurs s'arrogent et qu'on ne leur conteste pas de diffamer impunément la partie adverse. Les plus honnêtes gens du monde ne sont pas à l'abri de leurs coups de langue. Les avocats eux-mêmes le reconnaissent avec une cynique candeur.

Hier encore, dans le procès Alype Drouhot, un des membres éminents du barreau parisien, M. Allou, n'interrompait il pas son collègue, M. Gatineau, qui s'était permis à son égard une légère allusion personnelle: "Maître Gatineau, je vous prierais de vouloir laisser ici de côté ma personne, qui n'est pas en cause. Attaquez mon client, c'est votre droit, usez-en, mais ne le dépassez pas..." Ainsi, de l'aveu d'un grand avocat, il est permis de taper sur le client à tour de bras, on peut le disséquer, l'écharper, le brûler à petit feu; c'est chose parfaitement licite... Quand à l'avocat, oh! diantre, il ne faut pas y toucher: l'avocat est chose sacrée; en commet un sacrilège en portant la main dessus, comment si c'était un vase sacré.

Tout est permis à MM. les avocats, toutes les injures sont acceptées comme de la monnaie courante: ils peuvent diffamer et calomnier tout à leur aise, en relevant d'un geste élégant la marche flottante de leur robe, et en posant crânement leur toque sur l'oreille!... Ils crachent sur la partie adverse avec une sérénité, une conscience de l'impunité vraiment admirables! Si un client à bout de patience se révolte sous les coups de fouet, on le trouve impertinent, on le déclare mal élevé; s'il insiste, on le flanque à la porte du prétoire. Cela fait partie des immunités et de l'indépendance traditionnelles du barreau.

Remarquez, d'ailleurs, que la magistrature qui a passé par cette école, protège et maintient religieusement cette extravagante liberté de langage. Elle est habituée à entendre les éreinteurs de la veuve et de l'orphelin raconter sur le compte du client tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils ne savent pas et tout ce qu'ils inventent; la plupart du temps, les juges n'en croient pas un traitre mot et rédigent même pendant les plaidoiries leur petite correspondance privée; mais, tout de même ils laissent dire les avocats, sans songer qu'il y a dans le Code des articles spéciaux destinés à protéger l'honneur et la réputation des particuliers traînés sur la claie. Mais quoi! on dirait que ces articles ne sont pas applicables, par exception, lorsque les particuliers sont conspués et bafoués devant la justice.

Je ne voudrais pour rien au monde

qu'on pût supposer que ces benoîtes observations sur les licences du barreau ont pour but de venger les injures personnelles et les désenchantements d'un justiciable maltraité par la magistrature de son pays. Je n'ai eu qu'un procès dans ma vie, — un tout petit procès — et je l'ai gagné (*vari avis*). Je n'ai donc aucune raison d'en vouloir beaucoup aux avocats; dans cette affaire, j'en ai vu deux, dont l'un m'a saboulé d'importance, tandis que l'autre me couvrait littéralement de fleurs: cela faisait compensation.

J'ai d'autant moins de rancune contre mon éreinteur "breveté" qu'il me fit passer un des plus joyeux quarts d'heure dont j'aie gardé souvenir... J'étais tranquillement assis à mon banc, en train de rêver sur le juste et l'injuste, lorsque tout à coup se tourna de mon côté et m'apostropha, par une figure de rhétorique des plus hardies:

—Le voilà donc, s'écria-t-il, ce folliculaire éhonté qui ose venir ici, avec un front qui ne rougit jamais, réclamer les sommes qu'il prétend lui être dues!... Le voilà!... (*Toute l'assistance se mit à me dévisager*). Savez-vous au fond ce que c'est que cet homme?... Un cervailleur de douzième ordre, un plunitif sans esprit et sans style, j'ajouterais même: sans orthographe, si je ne craignais de déchirer tous les voiles qui *traversaient* la vérité. Il porte le nom d'un écrivain qui fut jadis un chroniqueur d'infiniment de talent; et, le lâche! il profite de cette ressemblance de noms, de cette uéo-parenté frauduleuse, pour flibuster une certaine réputation littéraire, comme il cherchoit nous soutirer à nous-même une certaine somme d'argent... Vous n'accueillerez pas, messieurs, la demande de ce cor-aire de lettres, de ce forban du journalisme. Souvenez-vous que l'autre était le vrai Villemot, celui-ci n'est que le Villemot en strass: l'autre était homme d'esprit, celui-ci n'est qu'une... Je n'achève pas, messieurs, vous m'avez compris!

Evidemment, il avait voulu dire, en termes peu couverts, que j'étais une bête.

Et il fallait le voir débitant sa marchandise! Il vous levait les bras au ciel, puis il me montrait du doigt comme ça, puis il tapait sur son pupitre, et il retapait sur moi!... C'était une bénédiction!

Un autre, à ma place, se serait peut-être fâché et se serait rué à coups de poing sur la toque de cet insolent. Heureusement, j'appartiens à l'école de la philosophie contemplative et, au lieu de m'irriter, n'écoulant que la voix de la saine raison, je me tordais de rire sur mon banc.

Je me tordais, vous allez comprendre tout de suite pourquoi, en vertu d'un raisonnement bien simple:

—Si tu t'étais trompé de porte, me disais-je, — me parlant à moi-même, comme font les Méridionaux dans les circonstances solennelles; — si, au lieu de frapper à la porte de l'avocat qui te défend, le hasard avait voulu